

Le Journal

des personnels ITRF, ITA, de bibliothèque et ouvriers

Spécial
élection

Novembre 2018

Le syndicat de la clarté et de la transparence



Pour défendre nos droits, je vote **UNSA ITRF-Bi-O !**

Listes
électorales

•

Calendrier
CAPN

•

Réforme
fonction
publique

•



www.unsa-itrf-bio.com

<https://www.facebook.com/ITRFUNSA>

SOMMAIRE	PAGES
Édito	2
Instances	3
Liste électorale CAPN	4
Liste électorale CAPA	5
Liste électorale CT	6
Qui vote quoi, comment ?	7
Calendrier CAPN	8
Réforme fonction publique, impact sur les instances	9-10
Bulletin d'adhésion	11
Cotisation	12
Carte des Secrétaires Acad.	13

La création de notre syndicat en mai 2014 au sein de l'UNSA Éducation a été rendue possible grâce à l'engagement de militant(e)s aguerri(e)s et reconnu(e)s par les personnels depuis de nombreuses années. En 4 ans, le travail de proximité au service de la défense de tous les personnels nous a permis de constater les dérives installées depuis trop longtemps par des potentats syndicaux. Nous ne pouvons que constater que nous avons déjà convaincu un grand nombre de collègues et que cette progression est porteuse d'espoir pour la construction d'un grand syndicat.

Pendant une semaine, du jeudi 29 novembre au 6 décembre 2018, vous allez être appelés à voter par voie électronique pour renouveler les Commissions administratives paritaires locales (CAPL), académiques (CAPA) ou nationales (CAPN). Ces instances sont garantes de la défense de vos droits sur toutes les questions relatives à votre carrière.

Vous allez être aussi appelés à voter pour renouveler les comités techniques (CT), celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CTMESR) ou de l'Éducation Nationale (CTMEN), ceux des universités, des Écoles ou des Opérateurs nationaux (CTE) et ceux des rectorats (CTA) pour les collègues dépendants du Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour notre syndicat, ce rendez-vous est essentiel car vos voix nous permettront d'avoir plus d'élu(e)s dans ces instances et de porter, sans le clientélisme des syndicats majoritaires auquel vous êtes confrontés dans vos établissements, nos valeurs de clarté et de transparence.

Clarté, transparence, fierté et responsabilité

Clarté de notre démarche syndicale qui s'appuie, sans aucune réserve, sur des valeurs fortes et positives, républicaines et humanistes. Clarté dans la construction d'un modèle syndical original : un syndicalisme ancré dans le camp du réformisme combatif.

Transparence sur nos méthodes que nous voulons les plus transversales possibles entre tous les secteurs où vous exercez vos métiers : services académiques, EPLE, enseignement supérieur, organismes de recherche, Grands Établissements, Administration Centrale, CROUS, CNED, CANOPÉ, Jeunesse et sport, Culture...

Fierté de l'engagement, des 342 militants pour nous permettre de présenter plus de listes tant au niveau national qu'académique. Sans leur engagement nous ne pourrions pas essayer de relever le défi que nous nous sommes donné pour vous.

Responsable pour chacun de vous car dans chaque instance où nous siégeons, qu'elle soit académique ou nationale, ce sont vos voix que nous faisons entendre.

Notre ambition, c'est être présent pour vous et avec vous. Libre ensemble !

Martine Samama
Secrétaire Générale

*pour un
nouveau
souffle dans
les instances,
342
collègues
s'investissent
pour nous*

Ingénieurs de recherche hors classe :

- 1 – MICHEL Gérard ENSMM Besançon 25
- 2 – FOCK-LAPP Jean-Claude Rectorat La Réunion Saint-Denis 974
- 3 – PENAS Olivia Institut Sup. Méca Saint-Ouen 93
- 4 – GUEGUEN Erwan Université de Lorraine Nancy 54

Ingénieurs de recherche 1^{ère} classe :

- 1 – ROUSSET Patrick CEREQ Marseille 13
- 2 – PAVON-DJAVID Graciela Université Paris 13 Villetaneuse 93
- 3 – BLANC Jean-Claude ENIT Tarbes 65
- 4 – GILLE Franck Rectorat de Rouen Rouen 76
- 5 – BELOUCIF Achour Université Jean Monnet Saint-Étienne 69
- 6 – BRACHOTTE Sylvain Université de Lorraine Nancy 54

Ingénieurs de recherche 2^{ème} classe :

- 1 – PENAS Sarah Université de Montpellier Montpellier 34
- 2 – COQUARD Audrey Ministère ESRI Paris 75
- 3 – VARENNE Clément COMUE Toulouse Toulouse 31
- 4 – CHAVAROT Valérie Université Paris 13 Villetaneuse 93
- 5 – CHOPLAIN Sébastien Le Mans Université Le Mans 72
- 6 – COELHO José-Manuel Université Paris 8 Saint-Denis 93

Assistants Ingénieurs :

- 1 – SAKHER Bruno Université de Nantes Nantes 44
- 2 – CUCHE Sylvie COMUE UBFC Besançon 25
- 3 – PERRAUD Gérard Lycée du Parc Lyon 69
- 4 – LAUR Agnès Université Fédérale Toulouse Toulouse 31
- 5 – DJEDIAT Chakib MNHN Paris 75
- 6 – MANSOOR Zarina Université de La Réunion Saint-Denis 974
- 7 – ABDECHCHAFIQ Lotfi Université Paris 8 Saint-Denis 93
- 8 – DEREIX Catherine Lycée Camille Jullian Bordeaux 33

Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 1^{ère} classe :

- 1 – FORGET Christine Lycée Nelson Mandela Poitiers 86
- 2 – CHEROUAT Amel Lycée Les Lombards Troyes 10
- 3 – QUEANT Adèle Lycée Blaringhem Béthune 62
- 4 – JOYEUX Sandrine Lycée Lumière La Ciotat 13
- 5 – DONDAINE Anne Lycée M. Yourcenar Beuvry 62
- 6 – ABARGHAZ Mustapha Lycée Bugatti Illzach 68

Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 2^{ème} classe :

- 1 – THIEME Sylviana Collège Afareaitu Moorea 98
- 2 – FABRE Natacha Lycée Lucie Aubrac Bollène 84
- 3 – PATERNE Jean-Baptiste IUT de Limoges Limoges 87
- 4 – ARCAMBAL Hélène CROUS Cachan 94
- 5 – HENRIOT José DSDEN 51 Chalons 51
- 6 – CERT Isabelle Lycée Germaine Tillion Saint-Bel 69
- 7 – OUSSET Franck MNHN Paris 75
- 8 – CORMERAIS Marie-Laure Lycée Albert Claveille Périgueux 24

Adjointes techniques de recherche et de formation :

- 1 – SALMI Rachid Université Lyon 3 Lyon 69
- 2 – ADRACHI Daouda Lycée Y. Bamana Mamoudzou 976
- 3 – TEMATAUA Riera Collège Teva I Uta Mataia 98
- 4 – NASRI Véronique Université de La Réunion Saint-Denis 974
- 5 – DUBREUIL Jacky Université de Lorraine Nancy 54
- 6 – EL AABASSI Lamia Université Paris 13 Villetaneuse 93
- 7 – GREENWOOD Eden Université de Lorraine Vandoeuvre 54
- 8 – MEFTAH Medhi Université Paris 13 Villetaneuse 93

Ingénieurs d'études hors classe :

- 1 – MENDES Manuel Jorge CROUS Orléans 45
- 2 – PERRIER Mickaële CEREQ Marseille 13
- 3 – ROMAIN Etienne Université de Toulon Toulon 83
- 4 – CHRISTOPHE Laure Université Paris 1 Paris 75
- 5 – DISTEL Christophe Université de Strasbourg Strasbourg 67
- 6 – ROBBE Chantal Rectorat Besançon Besançon 25

Ingénieurs d'études classe normale :

- 1 – SAMAMA Martine Université Paris 13 Villetaneuse 93
- 2 – HENRY Joachim Rectorat Montpellier Montpellier 34
- 3 – KIMBOO Karine Université des Antilles Schoelcher 972
- 4 – POIRIER MAC-LEOD Eric Ministère Education Nationale Paris 75
- 5 – ZANCZAK Eva Université de technologie Troyes 10
- 6 – BEGEL Eric Université de Lorraine Nancy 54
- 7 – AVEZ Guillaume Université de Nantes Nantes 44
- 8 – LACOSTE Stéphanie CANOPE Montpellier 34

Techniciens de recherche et de formation classe exceptionnelle :

- 1 – DUFAU Jean-Luc Lycée Victor Duruy Mont-de-Marsan 40
- 2 – CABANEL Valérie Université Jean-Jaurès Toulouse 31
- 3 – GAY Christian Lycée Mahatma Gandhi Saint-Denis 974
- 4 – DUBOIS Fabienne Université de La Rochelle La Rochelle 17
- 5 – EMERAUD Thierry Lycée Les Bourdonnières Nantes 44
- 6 – MARETTO Frédérique Lycée Gustave Monod Enghien-les-Bains 55

Techniciens de recherche et de formation classe supérieure :

- 1 – ARCELIN David Université Bordeaux Montaigne Pessac 33
- 2 – MARBOUTY Laurence Lycée Jean Mermoz Montpellier 34
- 3 – BOULDJENNET Larbi Lycée Georges Brière Reims 51
- 4 – POSSENTI Marilyn Lycée Belin Vesoul 70
- 5 – FERRO Stéphanie Lycée Fesch Ajaccio 2A
- 6 – LEGENDRE Lysiane Lycée Janot Sens 89

Techniciens de recherche et de formation classe normale :

- 1 – LEMERCIER Florence Lycée Chevrollier Angers 49
- 2 – MALERBA Giuseppe Université de Strasbourg Strasbourg 67
- 3 – BOZEC Virginie Lycée Ledoux Besançon 25
- 4 – PORCHERON Benoît Université de Poitiers Poitiers 86
- 5 – FUERTES Léatitia Lycée des Graves Gradignan 33
- 6 – CASTIGLIONE Julie MNHN Paris 75
- 7 – LEBREQUIER Martin Le Mans Université Le Mans 72
- 8 – FRANCHETTI Pascal Université de Lorraine Nancy 54

Adjointes techniques des établissements d'enseignement principaux de 2^{ème} classe :

- 1 – DEDIEU Florence Collège Apogoti Dumbéa 988
- 2 – LAPORTE Johnny Lycée Mahatma Gandhi Saint-André 974
- 3 – ALI BEN EL HADJ David Collège de Normandie Nouméa 988
- 4 – MARIMOUTOU Anyse Lycée Amiral Bouvet Saint-Benoît 974
- 5 – BISTOQUET Michel Lycée Carnot Pointe-à-Pitre 971
- 6 – RAMLALL Marie-Michelle Lycée Bertène Juminer Lamentin 971

Adjointes techniques des établissements d'enseignement :

- 1 – YVONNET Rose-Marie Collège Guy Moquet Saint-Benoît 974
- 2 – MAREUX Patrick Collège Teixeira Da Motta La Possession 974
- 3 – FONTE Anna-Maria IUT de Lorraine Longwy 54
- 4 – VIRAPIN Philippe Collège Plateau Goyaves Saint-Louis 974
- 5 – MOHAMED BEN SALAH Marc Collège Louis-Léopold Djiet Bourail 988
- 6 – BOCAHUT Brenda Collège Dumbéa-sur-Mer Nouméa 988

Cliquez sur l'académie pour voir la liste.

Aix-Marseille

Amiens

Besançon

Bordeaux

Caen

Corse

Créteil

Guadeloupe - ITRF

Guadeloupe - ATEE

La Réunion

Lille

Lyon

Montpellier

Nancy-Metz

Nantes

Nouvelle-Calédonie - ATEE

Orléans-Tours

Poitiers

Polynésie-Française

Reims

Rouen

Strasbourg

Toulouse

Cliquez sur l'instance pour voir la liste.

Comité technique ministériel
de l'Enseignement supérieur et
de la Recherche

Comité Technique Commun
CNOUS/CROUS

CTEP de Réseau Canopé

Comité Technique du CNED

Enseignement supérieur et de la recherche	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR	PO des CROUS	Non titulaires
CAPL, CAPA (1)							
CAPN (1)							
CT de proximité de l'établissement public (CTE)							
CT MESR							
Commission Consultative Paritaire							
Services centraux et déconcentrés du MEN et du MESRI, dans les EPLE	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR	ATEE	Non titulaires
CAPL, CAPA (1)							
CAPN (1)							
CT de proximité (centrale ou académique en fonction de l'affectation)							
CT MESR							
CT MEN							
Commission Consultative Paritaire							
Réseau Canopé, CNED, ONISEP, CIEP, CEREQ (2)	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR		Non titulaires
CAPL, CAPA							
CAPN							
CT de proximité de l'établissement public (CTE)							
CT MEN							
Commission Consultative Paritaire							
Mayotte	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR	ATEE	Non titulaires
CAPL							
CAPN							
CT de proximité							
CT MESR							
CT MEN							
Commission Consultative Paritaire							
Polynésie Française	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR		Non titulaires
CAPL							
CAPN							
CT spécial (3)							
CT MESR							
CT MEN							
Nouvelle Calédonie	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGR	ATEE	Non titulaires
CAPL							
CAPN							
CT spécial (3)							
CT MESRX X							
CT MEN							

(1) Seuls les personnels titulaires du corps sont concernés

(2) Les personnels détachés en EPA votent par ailleurs au comité technique de proximité de l'établissement à l'urne ou par correspondance.

(3) Seuls les personnels affectés dans les services du vice-rectorat votent au comité technique spécial institué auprès du vice-recteur

vote à l'urne le 6 décembre 2018 et vote par correspondance

vote électronique

vote par correspondance

Avril	
1	D
2	L
3	M
4	M
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	M
11	M
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	M
18	M
19	J
20	V
21	S
22	D
23	L
24	M
25	M
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L

Corps	Date des CAPN
Ingénieur de recherche Liste d'aptitude, demandes d'accueil en détachement, demandes d'intégration, tableau d'avancement IGR Hors Classe échelon spécial	21/06/2019
Ingénieur d'études Liste d'aptitude, demandes d'accueil en détachement, demandes d'intégration	12/06/2019
Assistant Ingénieur Liste d'aptitude, demandes d'accueil en détachement, demandes d'intégration	21/05/2019
Technicien Liste d'aptitude, demandes de détachement, demandes d'intégration	23/05/2019
ATRF Tableau d'avancement, demandes de détachement, demandes d'intégration, révision d'entretien professionnel	14/06/2019
Ingénieur de recherche Tableau d'avancement, demandes de détachement, demandes d'intégration, révision d'entretien professionnel, demande de renouvellement stage	28/11/2019
Ingénieur d'études Tableau d'avancement, demandes de détachement, demandes d'intégration, révision d'entretien professionnel, demande de renouvellement stage	26/11/2019
Assistant Ingénieur Demandes de détachement, demandes d'intégration, révision d'entretien professionnel	13/11/2019
Technicien Tableau d'avancement, demandes de détachement, demandes d'intégration, révision d'entretien professionnel, demande de renouvellement de stage	03/12/2019



Vers des CAP transformées et la disparition des CHSCT
Les CAP deviendraient des instances de recours et de contentieux tout en gardant leur rôle disciplinaire.
Fusion des CT et des CHSCT

Au mois de janvier 2018, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics a installé le «comité de suivi d'Action Publique 2022» (CAP 2022). Il a comme objectif de suivre la concertation visant à « transformer l'action publique » lancée par le gouvernement.

Le premier "chantier" porte sur une réforme qui va bouleverser la représentation des organisations syndicales dans les instances comme les CAP et les CT.

Dans son projet, le gouvernement conserverait les CAP mais transférerait certaines de leurs compétences vers l'instance unique correspondant aux CT (Comités Techniques) actuels. Il s'agirait des questions de mobilité (mouvement et nomination sur les postes) et des promotions/avancements.

De plus, le gouvernement souhaite engager une réflexion pour transformer les CAP de corps (Etat) en CAP de catégories (A,B,C). Ce serait la fin d'une gestion spécifique des personnels ITRF qui permet aujourd'hui d'être au plus près des intérêts de nos collègues.

Les commissions administratives paritaires (CAP)

1) Promotion et avancement

L'UNSA estime qu'aujourd'hui, les CAP jouent un rôle primordial en matière de promotion et d'avancement, qu'elles émettent des avis qui peuvent éviter des injustices impactant la carrière des agents. Elle propose d'associer davan-

tage les CAP à l'amélioration de l'égalité professionnelle femme/homme afin de veiller aux carrières de chacun. De plus, elle rappelle que les CAP ont une nouvelle mission pour permettre à tous les agents d'exercer sur deux grades durant leur carrière.

2) Mobilité dans la Fonction Publique d'Etat

Le gouvernement envisage de retirer cette compétence des CAP. Pourtant, l'UNSA constate que les élu(e)s en CAP permettent de tenir compte au mieux des aspirations de chaque agent, de pourvoir les postes et participent, ainsi, au bon fonctionnement du service public sur tout le territoire.

Notre syndicat exige qu'un véritable mouvement soit organisé pour l'ensemble des personnels ITRF. Nous avons obtenu, dans le cadre des négociations de l'Agenda Social en 2016, que l'ouverture des mutations via AMIA pour les ATRF et les Techniciens soit possible. Pourtant nous constatons, le choix fait par certains rectorats de ne pas ouvrir le serveur pour les TECH RF malgré les recommandations inscrites dans la Note de Gestion.

De plus, nous regrettons que les universités refusent de s'inscrire dans un processus de mobilité ouvert à tous les ITRF.

L'UNSA rappelle que la transparence est nécessaire en matière de postes vacants. Les CAP et les élu(e)s du personnel ont toute leur place.



3) Discipline

Le gouvernement envisage de modifier le régime de sanction en introduisant **une exclusion temporaire de trois jours sans consultation de la CAP, sur décision du seul supérieur, pour les agents de la FPE.**

L'UNSA rappelle son opposition totale à cette mesure. Pour les agents, il s'agit, en effet, d'une sanction lourde qui ne doit pas être prise sans débat contradictoire.

Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT)

Deux scénarios sont envisagés :

- le premier consiste en une simple fusion des CT et des CHSCT
- le second envisage la création d'une formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail en lien avec une assemblée plénière (CT actuel).

L'UNSA insiste sur la couverture territoriale et le périmètre actuel. Il s'agit de conserver une approche hygiène, santé, sécurité et conditions de travail qui permette de protéger les agents et d'améliorer le service public.

L'UNSA Fonction publique, les fédérations et les organisations qui en dépendent, considèrent que moderniser le fonctionnement des instances de dialogue social est utile pour les adapter aux besoins actuels. Pourtant, nous refusons de voir les instances se vider de leur capacité d'accompagner les collègues et d'assister à la disparition des CHSCT qui ont largement démontré leur rôle dans la défense des agents.

**Moderniser, ce n'est pas supprimer.
Moderniser, ce n'est pas réduire mais c'est améliorer.**



Académie

Mme M Nom usuel

Prénom Nom de naissance

Date de naissance

Adresse personnelle

Rés./Bât./Appt.

Adresse

Code postal Ville

Adresse professionnelle

Établissement ou service

Adresse

Code postal Ville Pays

Adresse courriel

Téléphone portable Téléphone professionnel

Établissement employeur

Université EPLE Rectorat CNED CROUS BIB CANOPE

EPST préciser :

Situation administrative

ITRF ITA ATEE PO Crous Bibliothèques Contractuel

Autre

Corps Grade BAP Échelon

Indice INM

Activité 100% Temps partiel Retraité Adhésion couple : non oui

Montant de la cotisation euros

Prélèvement automatique (renseigner le formulaire «mandat de prélèvement») *La présente demande est valable par tacite reconduction jusqu'à annulation de votre part à notifier en temps voulu au créancier*

Virement

Chèque Nombre de chèque : Banque :

J'autorise l'UNSA ITRF-BI-O à faire figurer des informations dans ses fichiers et ses traitements manuels et automatisés dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978.

Retourner le bulletin d'adhésion accompagné de la cotisation à la trésorière nationale :

UNSA ITRF-BI-O
Christine Péchin
1, rue du Bief Bran
25190 SAINT-HIPPOLYTE

Signature



Cotisation 2018 - 2019

Secrétaires Académiques

Si vous souhaitez rejoindre le syndicat UNSA ITRF-BI-O et renforcer notre action, retournez le bulletin d'adhésion accompagné d'un ou plusieurs chèques d'adhésion à :

UNSA ITRF-BI-O
Christine PÉCHIN
1 rue du Bief Bran
25190 Saint-Hippolyte

66% de la cotisation syndicale pourra être déduite de vos impôts sur le revenu 2017 ou 2018 (ou vous donner droit à un crédit d'impôt en cas de non imposition) selon la date de votre paiement.

Modalités du paiement par chèques : établir le ou les chèques à l'ordre de UNSA ITRF-BI-O, datés et signés du jour de votre adhésion. Pour le paiement en plusieurs chèques (3 maximum), précisez au verso et au crayon la date de dépôt souhaité.

Possibilité de payer votre cotisation par prélèvement automatique. Veuillez contacter votre secrétaire académique ou la trésorière nationale, Christine PECHIN, à treso@unsa-itrfbio.org

Les retraités paient la moitié de la cotisation correspondant à leur indice de départ à la retraite.

Les personnels à temps partiel paient le montant de la cotisation au prorata du temps travaillé.

Les contractuels paient 80 % du montant de la cotisation correspondant à l'indice.

Barème des cotisations en fonction de l'indice :

Indice INM	Cotisation
309 - 315	67 €
316 - 326	72 €
327 - 339	77 €
340 - 352	82 €
353 - 360	87 €
361 - 370	92 €
371 - 377	97 €
378 - 392	102 €
393 - 399	107 €
400 - 411	112 €
412 - 423	117 €
424 - 440	122 €

Indice INM	Cotisation
441 - 456	127 €
457 - 474	132 €
475 - 517	142 €
518 - 540	152 €
541 - 562	172 €
563 - 597	182 €
598 - 641	192 €
642 - 710	212 €
711 - 759	232 €
760 - 880	252 €
881 - 1004	292 €
au-dessus de 1005	352 €

AIX-MARSEILLE	LO GIUDICE Sylvie	aix-marseille@unsa-itrfbio.org
AMIENS	VILLAIN Julien	jvillain@ac-amiens.fr
BESANCON	PECHIN Christine	besancon@unsa-itrfbio.org - 06 83 56 00 59
BORDEAUX	FUERTES Léatitia	bordeaux@unsa-itrfbio.org - 06 64 97 97 24
CAEN	DUFAU Jean-Luc	jean-luc.dufau@unsa-itrfbio.org - 06 88 68 35 97
CLEMONT-FERRAND	GAULE Jean-Luc	clermont-ferrand@unsa-itrfbio.org - 04 73 26 23 52
CORSE	RAMA Alexia	corse@unsa-itrfbio.org - 06 30 81 19 24
CRETEIL	CHAVAROT Fabrice	creteil@unsa-itrfbio.org - 06 09 14 29 42
DIJON	PECHIN Christine	dijon@unsa-itrfbio.org - 06 83 56 00 59
GRENOBLE	DUFAU Jean-Luc	jean-luc.dufau@unsa-itrfbio.org - 06 88 68 35 97
GUADELOUPE	GABORIAUD Wilfrid	wilfrid.gaboriaud@espe-guadeloupe.fr - 06 90 45 99 55
GUYANE	RAZAN Bertrand	guyane@unsa-itrfbio.org - 06 94 40 33 25
LILLE	GOKELAERE Nathalie	lille@unsa-itrfbio.org - 06 88 65 98 41
LIMOGES	BATISSOU Romain	limoges@unsa-itrfbio.org
LYON	CERT Isabelle	lyon@unsa-itrfbio.org - 06 16 84 07 69
MARTINIQUE	MAGLOIRE Magali	martinique@unsa-itrfbio.org - 06 96 37 07 27
MAYOTTE	SAID Dhoiffir	mayotte@unsa-itrfbio.org
MONTPELLIER	MANDELBAUM Pascal CARRIO Patrice	montpellier@unsa-itrfbio.org
NANCY-METZ	POLI Daniel	nancy-metz@unsa-itrfbio.org - 06 33 48 08 00
NANTES	LEMERCIER Florence	nantes@unsa-itrfbio.org - 06 29 53 77 14
NICE	DUFAU Jean-Luc	jean-luc.dufau@unsa-itrfbio.org - 06 88 68 35 97
NOUVELLE CALEDONIE	RUSS Thierry	nouvelle-caledonie@unsa-itrfbio.org
ORLEANS-TOURS	PEZARD Xavier	orleans-tours@unsa-itrfbio.org - 06 29 02 73 04
PARIS	SAMAMA Martine	paris@unsa-itrfbio.org - 06 84 10 97 56
POITIERS	PORCHERON Benoît	poitiers@unsa-itrfbio.org - 06 85 13 86 65
POLYNESIE FRANCAISE	THIEME Sylviana	polynesie@unsa-itrfbio.org - 87 79 49 39
REIMS	BOULDJENNET Larbi	reims@unsa-itrfbio.org - 06 15 68 32 24
RENNES	CABANEL Valérie	rennes@unsa-itrfbio.org - 06 51 71 49 29
REUNION	GAY Christian	reunion@unsa-itrfbio.org - 06 92 14 81 84
ROUEN	DELAHAYE Nathalie	rouen@unsa-itrfbio.org - 06 60 72 40 99
STRASBOURG	NAPOLI Sylviane	strasbourg@unsa-itrfbio.org - 06 15 11 52 66
TOULOUSE	VARENNE Clément	toulouse@unsa-itrfbio.org - 06 84 17 95 19
VERSAILLES	MARETTO Frédérique	versaille@unsa-itrfbio.org - 06 13 94 57 22

Pour la section de Polynésie française, contactez Sylviana THIEME, polynesie@unsa-itrfbio.org
Pour la section de Nouvelle Calédonie, contactez Thierry RUSS, russ.thierry@yahoo.fr